ESTIMATES

Security Intelligence Review Committee

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-77
ISBN 0-660-62796-5

Security Intelligence Review Committee

2005-2006

Report on Plans and Priorities

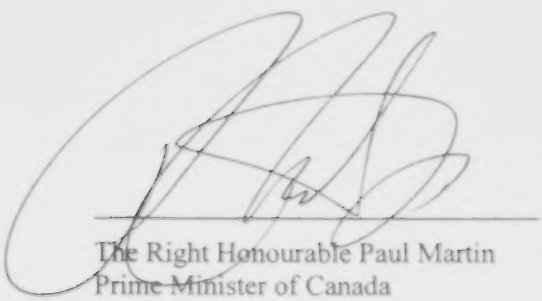

The Right Honourable Paul Martin
Prime Minister of Canada

Table of Contents

Section I - Overview

Chair's Message	1
Summary Information	2
Planning Environment	3
Priorities	6

Section II - Analysis of Program Activities

Strategic Outcome	10
Reviews	10
Complaints	11

Section III - Supplementary Information

Management Representation Statement	13
Organizational Information	14
Tables 1- 4	15

Section IV - Other Items of Interest

Corporate Direction and Services	18
Contact Information	19

Section I - Overview

Chair's Message

The coming year could bring many changes to SIRC and CSIS. The appointment of a new Director, after the distinguished contribution of Mr. Ward Elcock, marks a new era for the Service. Similarly, my own term as Chair comes to an end in June, 2005.

I have witnessed SIRC's evolution over many years, having served both as a Member from 1984-1991 and from 1995-1996, as well as two terms as SIRC's Chair. Today, I am struck by both the similarities and differences. In the early 1980s, Canadians were transfixed by the revelations of the McDonald Commission, which ultimately resulted in the disbandment of the RCMP's Security Service and the creation of CSIS and SIRC. Today, the O'Connor Commission is formulating advice to Government on the creation of an independent, arm's length review mechanism for the RCMP's national security functions.

At the same time, the threat environment has changed dramatically. Cold War preoccupations with counter-espionage and counter-subversion have been replaced by concerns about counter-terrorism and the proliferation of weapons of mass destruction. There has been an unprecedented increase in cooperation and the exchange of information, both domestically and with foreign allies. Little wonder that western democracies are now struggling to find the right balance between public safety and the rights and freedoms which are hallmarks of a free and open society.

Nevertheless, the fundamental questions about what constitutes effective review and oversight are eerily similar to twenty years ago. I continue to believe that SIRC has a vital role to play, in ensuring that CSIS complies with the law, policy and Ministerial direction in the performance of its duties and functions. While I will no longer be directly involved in this work, I wish continued success to my successor, fellow Committee Members and staff. I have no doubt they will realize the plans and priorities outlined in this document, and demonstrate yet again SIRC's commitment to fulfilling this very important mandate.

Paule Gauthier, P.C., O.C., O.Q., Q.C.
Chair

Summary Information

Reason for Existence – *To provide assurance to the Parliament of Canada and through it, to Canadians, that CSIS is complying with law, policy and Ministerial Direction in the performance of its duties and functions*

The Security Intelligence Review Committee (SIRC or the Committee) is a small, independent review body which reports to Parliament on the operations of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS or the Service). It was established at the same time that CSIS was created in 1984, and derives its powers from the same legislation, the *CSIS Act*.

The Committee is chaired by the Honourable Paule Gauthier, P.C., O.C., O.Q., Q.C., who was appointed Chair on September 30, 1996. The other Members are the Honourable Raymond Speaker, P.C., O.C., the Honourable Gary Filmon, P.C., O.M., the Honourable Baljit S. Chadha, P.C. and the Honourable Roy Romanow, P.C., O.C., Q.C. All Members of the Committee are Privy Councillors, who are appointed by the Governor-in-Council after consultation by the Prime Minister with the Leaders of the Opposition parties.

The Committee's raison d'être is to provide assurance to the Parliament of Canada and through it, to Canadians, that CSIS is complying with legislation, policy and Ministerial Direction in the performance of its duties and functions. In doing so, the Committee seeks to ensure that CSIS does not undermine the fundamental rights and freedoms of Canadians. The Committee is the only independent, external body equipped with the legal mandate and expertise to review the Service's activities, and is, therefore, a cornerstone for ensuring the democratic accountability of one of the Government's most powerful organisations.

To provide this assurance, SIRC has two key Program Activities. The first is to conduct in-depth reviews of CSIS activities to ensure that they comply with the *CSIS Act* and the various policy instruments that flow from it, and with direction from the Minister. The second is to receive and inquire into complaints by any person about any action of the Service.

The Service continues at all times to be accountable for current operations through the existing apparatus of government, specifically the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness, the Inspector General of CSIS, central agencies and the Auditor General, Information Commissioner and Privacy Commissioner of Canada.

Financial Resources ($ millions)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
$2.8	$2.8	$2.8

Human Resources (FTEs)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
21	21	21

Departmental Priorities

	Type	Planned Spending		
		2005-2006	2006-2007	2007-2008
Annual Report	Ongoing	$70,000	$70,000	$70,000
Outreach & Liaison	Ongoing	$135,000	$105,000	$105,000
Proposed Committee of Parliamentarians	New	$20,000	$20,000	$20,000
Modern Comptrollership	Ongoing	$75,000	$75,000	$75,000
Best Practices	New	$50,000	--	--

Planning Environment

SIRC's planning environment has been influenced by several factors. In some cases, their full effect has yet to be determined, but there is no question that they will impact on the Committee's work.

Proposed Committee of Parliamentarians on National Security

When Prime Minister Martin took office in December, 2003, he proposed the establishment of a Committee of Parliamentarians on National Security. Significantly, he called for its members to be "sworn in as Privy Councillors so that they can be briefed on national security issues." (Most current Members of Parliament are not authorized to receive classified intelligence). This was followed by the release of a Consultation Paper by the Deputy Prime Minister in March, 2004 and the establishment of an Interim Committee of Parliamentarians to consult and make recommendations.

SIRC along with representatives of other federal review bodies appeared before the Interim Committee in September, 2004. While the Interim Committee's report had not been made public at time of writing, media coverage suggests that it may be considering an oversight model similar to what exists in the United States. This would be a significant departure from the current role of the Sub-Committee on National Security of the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness.

SIRC wants to establish a positive and constructive relationship with whatever mechanism is established, but remains concerned about respective mandates and possible overlap and duplication. In addition, SIRC's Members must address the legal conundrum of how to respond to Parliamentary requests for classified information, which could violate their Oaths of Secrecy and certain provisions of the *CSIS Act*, potentially resulting in the imposition of criminal sanctions against them.

O'Connor Commission

The establishment of the Commission of Inquiry into the Actions of Canadian Officials in Relation to Maher Arar could also have an impact on SIRC. Under his Policy Review, Mr. Justice O'Connor Commission released a Consultation Paper in October, 2004 along with several Background Papers. While the intent is to make recommendations on "an independent, arm's length review mechanism for the activities of the RCMP with respect to national security," the O'Connor Commission is seeking input on a range of options, some of which go beyond the RCMP to include other federal organizations involved in national security. In addition, several of these options could potentially impact on SIRC, i.e. by expanding its role or indeed doing away with SIRC entirely.

The O'Connor Commission is soliciting submissions on these options and has scheduled Roundtables in May and June, 2005, to discuss international and domestic review models. While it will be up to the Government to determine how to respond to Mr. Justice O'Connor's eventual recommendations, they are likely to stimulate public debate and will focus considerable attention on the adequacy of Canada's review mechanisms.

Public Confidence

There has been considerable attention focused on security intelligence agencies, in the aftermath of widely-publicized intelligence failures about the existence of weapons of mass destruction in Iraq. Closer to home, the allegations of several individuals – notably Maher Arar – have generated significant, ongoing media coverage. This has been aggravated by the inherent tension which exists between the Government's responsibility to protect sensitive, classified information and the public's desire for greater openness and transparency.

To date, these developments do not appear to have eroded public confidence, because opinion research suggests that Canadians are generally satisfied with the Government's actions vis-a-vis national security. While a majority of Canadians reportedly feel that their country is about as "safe" as it was five years ago, they do not feel the same way about the world around them. Also of interest, a sizeable minority believe that the Government should give more emphasis to the protection of civil liberties, and are concerned about a perceived erosion of their right to privacy.

Resources

In December, 2004 Parliament approved Supplementary Estimates which increased SIRC's budget by $344,000 in 2004 - 2005 and future years. This was based on a Treasury Board submission made in 2002, in which SIRC presented a business case explaining why it required additional funding to keep abreast of a 30 percent increase in CSIS's budget. Parliament's approval was welcomed by SIRC, because the long-awaited funding is critical to maintaining SIRC's ability to conduct an effective review program.

However, this infusion of funding (which is mainly being used to hire new research staff) brings with it an obligation to manage these resources with prudence and probity. It will be important to demonstrate effective use of these resources in future years.

Modern Comptrollership

SIRC has made significant progress, starting with a Capacity Assessment in 2003-2004, followed by a Management Action Plan, Risk Assessment, Audit Plan and the development of Performance Indicators in 2004-2005. Several priority areas have been identified for further action, including strategic leadership, accountability and human and financial resource management. However, like other small agencies, SIRC continues to struggle with central agency reporting requirements, given its small staff complement. While it is fully supportive of modernizing comptrollership (management practices), it does not have the luxury of dedicated, functional specialists available in larger departments. As a result, it must often rely on contracted resources to acquire the necessary expertise. It is also following several government-wide initiatives with interest, such as the expenditure and management review; the proposed sharing of common services; and certain governance initiatives.

Changing of the Guard

The November, 2004 appointment of Jim Judd as CSIS Director heralds a new era. His predecessor Ward Elcock served for a decade, and put his own unique stamp on the Service. Soon, the position of SIRC Chair will become vacant, when Mme Paule Gauthier's second term expires in June, 2005. She had previously been a Member from 1984-1991 and from 1995-1996, so SIRC is losing its longest-serving Member. Whoever is appointed to fill this position will have an impact both on SIRC's future direction and inevitably, its relationship with the Service.

Priorities

Before discussing SIRC's priorities for 2005-2006, it is important to recognize that virtually all of the Committee's energy and resources are allocated to two Program Activities (which are described more fully in Section II). The first is to conduct in-depth reviews of CSIS activities to ensure that they comply with the *CSIS Act* and the various policy instruments that flow from it, and with direction from the Minister. The second is to receive and inquire into complaints by any person about any action of the Service. Together, these two Program Activities account for 78 percent of SIRC's planned budget of $2.8 million. This is because many of SIRC's priorities, such as the production of the Annual Report, are in effect an extension of SIRC's review and complaints programs.

SIRC has identified five (5) priorities for 2005-2006. These are: 1) to produce an Annual Report and other high-quality communications material; 2) to pursue outreach and liaison activities, in particular an International Symposium on Review and Oversight; 3) to establish a constructive, working relationship with the proposed Committee of Parliamentarians on National Security; 4) to undertake further modern comptrollership initiatives; and 5) to consult on best practices related to the complaints process.

Annual Report and Communications Material

By reviewing past operations of the Service and investigating complaints, SIRC is able to make findings and recommendations designed to improve the Service's performance. The results of this work, edited to protect national security and privacy, are summarized in its Annual Report. In accordance with s. 53 of the *CSIS Act*, the Report must be submitted to the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness "not later than September 30 in each fiscal year." The Minister then tables the Report in Parliament within fifteen days of its receipt.

At 2004-2005 year end, SIRC also released "Reflections"– a publication commemorating its 20th anniversary by documenting the past two decades of independent, external review of security intelligence in Canada. In the coming year, SIRC intends to distribute this publication

widely, via its website; in public fora such as the International Symposium or other Committee events; by targeted mailings or in response to public enquiries.

This is an ongoing activity which includes costs for writing, editing, translation, graphic design and printing services, as well as the electronic distribution of news releases and backgrounders to the media.

Outreach And Liaison

The Committee's schedule includes both domestic and foreign travel. As part of its review program, the Committee visits CSIS regional offices on a rotating basis to examine how Ministerial direction and CSIS policy affect the day-to-day work of investigators in the field. These trips afford Committee Members with an opportunity to meet with senior CSIS staff, receive briefings on regional issues and communicate the Committee's focus and concerns. Regional visits also permit the Committee to meet with experts on a broad range of subjects. The Committee intends to visit at least two CSIS regional offices in 2005-2006.

CSIS also maintains a number of posts outside Canada. In order to monitor effectively the application of the Service's information-sharing arrangements with foreign agencies, SIRC conducts reviews of these Security Liaison Officer (SLO) posts abroad. At least one SLO post will be included in the 2005-2006 research plan.

To commemorate SIRC's 20th anniversary, it is co-hosting an International Symposium with the Canadian Centre of Intelligence and Security Studies (CCISS) of Carleton University, Ottawa. The theme of this two-day event is "Making National Security Accountable: International Perspectives on Intelligence Review and Oversight." To be held May 18-19, 2005 in the Auditorium of Library and Archives Canada, the Symposium is intended to attract a range of experts from both Canada and abroad. Delegates will be treated to panel discussions and keynote speeches. Details are available on the CCISS website.

With the exception of the International Symposium, this is an ongoing activity which covers the costs of travel and per diems incurred by Committee Members and SIRC staff.

Proposed Committee of Parliamentarians

It has been more than two years (February 18, 2003) since SIRC appeared before the Sub-Committee on National Security of the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness. While staff made a presentation (September 8, 2004) to the Interim Committee consulting on the establishment of the proposed Committee of Parliamentarians, Members have been somewhat disappointed by the lack of attention paid to their work, particularly since SIRC reports to Parliament.

SIRC recognizes the importance of establishing constructive working relationships with whatever new mechanism is established. However, given the scarce resources that are allocated to Canada's review mechanisms, it is hoped that Parliament will develop a more constructive dialogue with existing review bodies like SIRC, the Commissioner of the Communications Security Establishment or the Commission for Public Complaints Against the RCMP. It will therefore be very important to ensure complementary mandates to avoid potential overlap and duplication of work.

While SIRC identified this as a priority in its RPP for 2004-2005, in effect it is a new activity, since no meeting has yet occurred. Resources are intended to cover the travel and per diem costs of Committee Members attending at least two annual Parliamentary hearings in Ottawa, plus the cost of preparing any briefing notes and other material which may be prepared for a new Committee.

Modern Comptrollership

In 2004-2005, SIRC finalized a Management Action Plan, as well as several initiatives flowing from that document, i.e. Risk Assessment, Audit Plan and the development of Performance Indicators. It also contracted for an independent audit of its policy framework, in order to establish that its policies and procedures are consistent with Treasury Board requirements, and to identify any gaps or omissions requiring attention.

In addition to modernizing its policy framework, SIRC has committed to undertake an independent financial audit, further to the conditions attached to its Treasury Board submission. This will examine how the new resources which Parliament approved under Supplementary Estimates, have been utilized by the Committee.

Human resource management continues to be challenging, with one senior Researcher position vacant at time of writing. This has always proven challenging for the Committee, because it is very difficult to identify and recruit employees with previous experience in the review of security intelligence agencies. And since all employees must have a Level III security clearance prior to their arrival, it can take months before prospective employees have been vetted.

This is an ongoing activity. Resources identified under this priority will be allocated to both in-house staff and contractors developing or implementing comptrollership initiatives.

Best Practices

SIRC intends to undertake consultations in 2005-2006, to identify and ultimately implement best practices to improve the efficiency of its quasi-judicial complaints program. These consultations will include other, similar organizations (e.g. the Commission for Public Complaints Against the

RCMP and the Military Police Complaints Commission) to understand what challenges and opportunities they have encountered in responding to complaints. The key stakeholders in SIRC's complaints procedure, CSIS and complainants, will be consulted to learn how SIRC's practices can best respond to these parties' legitimate needs and expectations. The views of complainants will be sought by requesting the opinions of experienced counsel who have been involved in complaints hearings or those with expertise in human rights law and policy.

A Consultation Plan will be developed and implemented in the coming year. Mechanisms could include (but may not be limited to) informal, bilateral consultations; roundtable discussions; or requests for written submissions. After the process has ended, further analysis will be undertaken by SIRC to determine the potential implementation or application of these best practices.

This is a new activity. Resources identified under this priority will be allocated to travel costs; obtaining legal advice or opinions; and the organization of roundtables and other consultation events.

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES

SIRC has only one strategic outcome, described below. In realizing this outcome, the Committee is seeking to ensure that at all times, CSIS acts within the law.

This outcome is important to Canadians, because it helps to protect their fundamental rights and freedoms. In effect, SIRC is a cornerstone for ensuring the democratic accountability of one of the Government's most powerful organizations.

Strategic Outcome:

To provide assurance to the Parliament of Canada and through it, to Canadians, that CSIS is complying with law, policy and Ministerial Direction in the performance of its duties and functions

Program Activity # 1: Reviews of CSIS Activities

Financial Resources:

2005-2006	2006-2007	2007-2008
$1,887,000	$1,887,000	$1,887,000

Human Resources (FTEs)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
15	15	15

The purpose of the Review Program is to conduct reviews of CSIS activities to ensure compliance. The expected result is improvements to CSIS operational policies and procedures, based on the findings and recommendations which SIRC makes in its reviews.

SIRC has virtually unlimited power to review CSIS's performance of its duties and functions. With the sole exception of Cabinet confidences, SIRC has the absolute authority to examine all information concerning CSIS's activities, no matter how highly classified that information may be.

It is important to note that the Committee examines CSIS's performance on a retrospective basis, that is to say, it examines the past activities of the Service. Its work is not intended to provide oversight of current CSIS operations. However, by preparing "snapshots" of highly sensitive CSIS activities over almost two decades, SIRC helps Parliament to determine whether CSIS is acting appropriately and within the law.

SIRC's research program is designed to address a broad range of subjects. This approach allows the Committee to manage the inherent risk of being able to review only a small percentage of CSIS activities in any given year. However, the Committee must also be prepared to adjust planned activities to respond to unforeseen events.

In planning reviews for 2005-2006 and future years, SIRC will be able to expand its research program, as a result of the new resources it received through Supplementary Estimates. The choice of which reviews to undertake will be based on domestic and world events; issues, priorities and concerns identified by Canadians and Parliament; past reviews; and existing and emerging CSIS activities.

This is an ongoing activity which includes salary costs and training for staff, monthly meetings attended by Committee Members, their travel expenses and per diems. It also includes ground transportation on a daily basis between SIRC's offices in the Jackson Building and CSIS headquarters.

Several performance measurements are used to assess its effectiveness. One measure is whether the research plan approved by the Committee is completed in its entirety. Another measure concerns whether CSIS acts on the recommendations contained in SIRC's reviews. Other measures include the number and scope of reviews relative to resources; how frequently different aspects of CSIS's operations are reviewed, given that SIRC cannot review each on an annual basis; and feedback on the quality of reviews from those privy to receive them.

Program Activity # 2: Complaints

Financial Resources:

2005-2006	2006-2007	2007-2008
$909,000	$909,000	$909,000

Human Resources (FTEs)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
6	6	6

The purpose of the Complaints Program is to investigate complaints and conduct investigations in relation to:

- complaints "with respect to any act or thing done by the Service" as described in the *CSIS Act*;

- complaints about denials of security clearances to federal government employees and contractors;

- referrals from the Canadian Human Rights Commission in cases where the complaint relates to the security of Canada; and

- Minister's reports in respect of the *Citizenship Act*.

The Committee has no control over the number of complaints it receives in any given year. It also has a statutory responsibility to respond promptly to every complaint. Their volume and complexity can have a significant impact on SIRC's capacity to fulfill its mandate. Because complaints are very time consuming, small changes in their numbers can significantly affect the Committee's budget and operations.

This is an ongoing activity. It includes salary costs and training for staff, complaint hearings presided over by Committee Members, their travel expenses and per diems, as well as costs for simultaneous translation, court reporters, plus funding to obtain outside legal advice.

One measure of its effectiveness is whether or not the Committee's decisions are subsequently challenged in Federal Court. SIRC has also adopted a standard that all written complaints are formally acknowledged within seven days of their receipt and that within 60 days, all formal complaints should either be resolved to the complainant's satisfaction, determined to be without foundation and closed, or elevated to the status of an in-depth Committee investigation.

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2005-2006 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Security Intelligence Review Committee.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide to the preparation of Part III of the Estimates: Reports on Plans and Priorities.*

1. It adheres to the specific reporting requirements outlined in the TBS guidance;
2. It uses an approved program activity architecture (PAA) structure;
3. It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
4. It reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board Secretariat.

Susan Pollak

Name: Susan Pollak
Title: Executive Director

Organizational Information

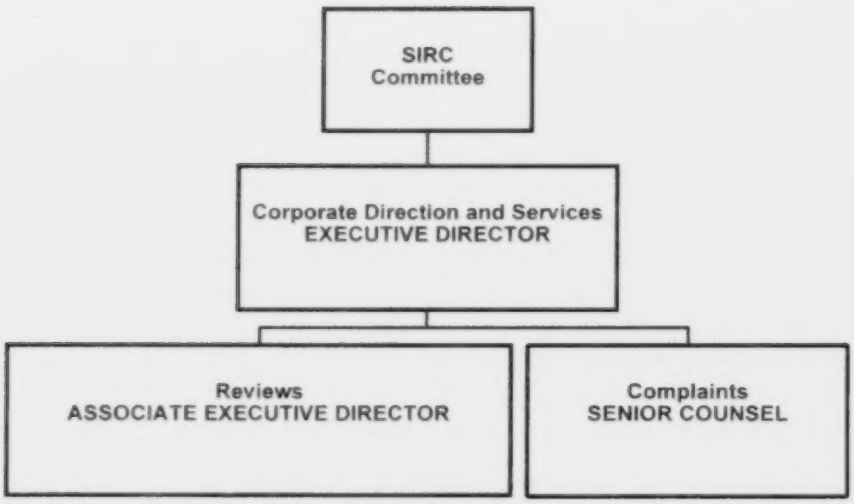

Table 1: Agency Planned Spending and Full Time Equivalents

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Reviews	1.6	1.9	1.9	1.9
Complaints	.9	.9	.9	.9
Budgetary Main Estimates (gross)	2.5	2.8	2.8	2.8
Non-Budgetary Main Estimates (gross)				
Less: Re-spendable revenue				
Total Main Estimates	2.5	2.8	2.8	2.8
Adjustments:				
Supplementary Estimates:				
Supps "A"	.3			
Budget Announcement:				
Total Adjustments	.3			
Total Planned Spending	2.8	2.8	2.8	2.8
Total Planned Spending	2.8	2.8	2.8	2.8
Less: Non-Respendable revenue				
Plus: Cost of services received without charge				
Net cost of Program	2.8	2.8	2.8	2.8
Full Time Equivalents	20	21	21	21

Table 2: Program by Activity

2005-2006					
	Budgetary				
Program Activity	Operating	Gross	Net	Total Main Estimates	Total Planned Spending
Reviews	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Complaints	.9	.9	.9	.9	.9
Total	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8

Table 3: Voted and Statutory Items listed in Main Estimates

2005-2006			
Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	Current Main Estimates	Previous Main Estimates
30	Program expenditures	2.5	2.2
(S)	Contributions to employee benefit plans	.3	.3
	Total Agency	2.8	2.5

Table 4: Net Cost of Agency for the Estimates Year

2005-2006			
($ millions)	Reviews	Complaints	Total
Total Planned Spending	1.9	.9	2.8
Plus: Services Received without Charge			
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)			
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	.9	.4	1.3
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada			
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada			
Less: Non-respendable Revenue			
2005-2006 Net cost of Agency	2.8	1.3	4.1

SECTION IV – OTHER ITEMS OF INTEREST

Corporate Direction and Services

Because "Corporate Direction and Services" is not displayed in the Main Estimates as a separate program activity, it was not discussed in Section II. Resources are simply included as part of the overall allocation for those activities. However, because Corporate Direction and Services consumes roughly 22 percent of the organization's total resources and covers a number of activities and services which are essential to the smooth functioning of the organization, SIRC is providing the following breakdown.

Financial Resources:

2005-2006	2006-2007	2007-2008
$612,000	$612,000	$612,000

Human Resources (FTEs)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
3	3	3

For example, the Comptrollership priority discussed in Section I is funded through Corporate Direction and Services. It also includes ongoing refinements and additions to SIRC's website, first launched in January, 2004, as well as the general informatics support required to maintain internal computing systems. In addition, financial and human resource management services which are not provided to SIRC by the Privy Council Office, are funded through this activity. Finally, the salaries of two executives providing corporate direction and one administrative head who supports them, are also included.

Contact Information

Security Intelligence Review Committee
P.O. Box 2430 Station "D"
Ottawa, Ontario
K1P 5W5

Telephone: (613) 990-8441
Facsimile: (613) 990-5230
Internet: www.sirc-csars.gc.ca
E-Mail: ellardm@sirc-csars.gc.ca

Legislation Administered:

The Canadian Security Intelligence Service Act

BUDGET DES DÉPENSES

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2006-III-77
ISBN 0-660-62796-5

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

2005-2006

Rapport sur les plans et priorités

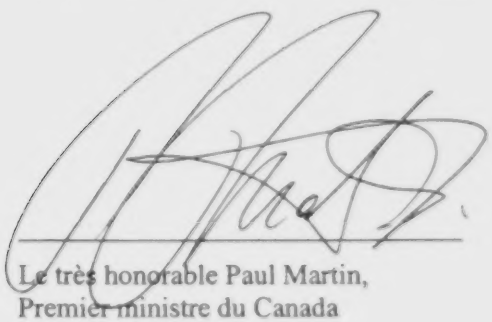

Le très honorable Paul Martin,
Premier ministre du Canada

Table des matières

Section I - Survol

Message de la Présidente 1
Renseignements sommaires 2
Contexte de la planification 3
Priorités 6

Section II - Analyse des activités de programme

Résultat stratégique 11
Études 11
Plaintes 12

Section III - Renseignements supplémentaires

Déclaration de la direction 14
Renseignements sur l'organisation 15
Tableaux 1 à 4 16

Section IV - Autres sujets d'intérêt

Orientation du leadership et services corporatifs 19
Coordonnées du Comité 20

Section I - Survol

Message de la Présidente

Le prochain exercice pourrait amener bien des changements au CSARS et au SCRS. La nomination d'un nouveau directeur, à la suite de l'apport remarquable de M. Ward Elcock, marque l'aube d'une ère nouvelle pour le Service. De même, mon propre mandat à la présidence prend fin en juin 2005.

J'ai été témoin de l'évolution du CSARS pendant de nombreuses années, en ayant été membre à la fois de 1984 à 1991 et en 1995-1996 et ayant servi deux mandats à la présidence. Aujourd'hui, je suis frappée par les similarités et les différences. Au début des années 80, les Canadiens ont été sidérés par les révélations de la Commission McDonald qui ont finalement abouti à la dissolution du Service de sécurité de la GRC et à la création du SCRS et du CSARS. De nos jours, la Commission O'Connor est en voie de conseiller le gouvernement quant à un mécanisme indépendant qui assure la surveillance des fonctions de la GRC liées à sécurité nationale.

Parallèlement, le contexte de la menace a changé radicalement. Les préoccupations propres à la guerre froide, axées sur le contre-espionnage et l'antisubversion, ont cédé le pas aux priorités actuelles que sont l'antiterrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Il y a eu un accroissement sans précédent du recours à la coopération et au partage d'information à la fois avec les organismes canadiens et avec les alliés étrangers. Il n'est guère étonnant que les démocraties occidentales s'échinent maintenant à trouver un juste équilibre entre la sécurité du public et les droits et libertés, qui sont le sceau d'une société libre et ouverte.

Néanmoins, les questions fondamentales concernant ce qui constitue une surveillance et un contrôle efficaces s'apparentent étrangement à ce qu'elles étaient il y a vingt ans. Je demeure persuadée que le CSARS a un rôle vital à jouer pour ce qui est de veiller à ce que le SCRS se conforme à la loi, aux politiques et aux instructions ministérielles dans l'exercice de ses fonctions. Même si je ne serai plus associée directement à ce travail, je tiens à offrir mes meilleurs vœux de succès à mon successeur ainsi qu'à mes collègues du Comité et au personnel. Ils réaliseront les plans et les priorités énoncés dans ce document et, encore une fois, ils démontreront l'engagement du CSARS à remplir ce mandat très important, cela ne fait aucun doute dans mon esprit.

Paule Gauthier

Paule Gauthier, C.P., O.C., O.Q., c.r.,
Présidente

Renseignements sommaires

Raison d'être – *Assurer au Parlement du Canada, et par son entremise aux Canadiens, que le SCRS respecte la loi, les politiques et les instructions ministérielles dans l'exercice de ses fonctions.*

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS ou Comité) est un organisme de surveillance indépendant, de petite taille, qui rend compte au Parlement des opérations du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS ou Service). Il a été établi au même moment que celui-ci, en 1984, et il tire ses pouvoirs de la même loi : la *Loi sur le SCRS*.

La présidence du Comité est occupée par l'honorable Paule Gauthier, C.P., O.C., O.Q., c.r., qui a été nommée à cette charge le 30 septembre 1996. Les autres membres sont l'honorable Raymond Speaker, C.P., O.C., l'honorable Gary Filmon, C.P., O.M., l'honorable Baljit S. Chadha, C.P. et l'honorable Roy Romanow, C.P., O.C., c.r. Tous les membres du CSARS font partie du Conseil privé et sont nommés par le gouverneur en conseil après consultation entre le premier ministre et les chefs des partis de l'opposition.

La raison d'être du Comité est d'assurer au Parlement du Canada, et par son entremise aux Canadiens, que le SCRS respecte la loi, les politiques et les instructions ministérielles dans l'exercice de ses fonctions. Ce faisant, il s'emploie à veiller à ce qu'il n'ébranle pas les droits fondamentaux et les libertés des Canadiens. Le CSARS est le seul organisme indépendant de l'extérieur à être habilité par la loi et à avoir l'expertise voulue pour examiner les activités du SCRS, ce qui en fait la pierre angulaire permettant d'assurer une reddition de comptes démocratique au sujet de l'un des organismes gouvernementaux les plus puissants.

Pour fournir cette assurance, le Comité exerce deux activités de programme clés. La première, qui concerne les activités du Service, prend la forme d'études approfondies visant à vérifier si ces activités sont conformes à la *Loi sur le SCRS* et aux divers outils d'intervention qui en découlent ainsi qu'aux instructions du Ministre. La seconde consiste à recevoir les plaintes que toute personne peut porter à l'égard des activités du Service et à enquêter à leur sujet.

Le Service demeure en tout temps comptable des opérations en cours par l'entremise de l'appareil gouvernemental existant, à savoir le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile, le Bureau de l'inspecteur général du SCRS, les organismes centraux, le Bureau du vérificateur général et les Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada.

Ressources financières (en millions de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
2,8	2,8	2,8

Ressources humaines (ETP)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
21	21	21

Priorités ministérielles

	Type	Dépenses prévues		
		2005-2006	2006-2007	2007-2008
Rapport annuel	Actuelle	70 000 $	70 000 $	70 000 $
Rayonnement et liaison	Actuelle	135 000 $	105 000 $	105 000 $
Comité de parlementaires projeté	Nouvelle	20,000 $	20,000 $	20,000 $
Fonction de contrôleur moderne	Actuelle	75 000 $	75 000 $	75 000 $
Pratiques exemplaires	Nouvelle	50 000 $	--	--

Contexte de la planification

Divers facteurs ont influé sur le contexte de la planification au CSARS. Il en est certains dont le plein effet reste à déterminer, mais il ne fait aucun doute qu'ils auront une incidence sur ses travaux.

Proposition d'un comité de parlementaires sur la sécurité nationale

Lorsque le premier ministre Paul Martin a accédé à sa charge, en décembre 2003, il a proposé l'établissement d'un comité de parlementaires sur la sécurité nationale. Fait révélateur, il a exigé que ses membres soient « assermentés à titre de conseillers privés afin de pouvoir être mis au fait des questions de sécurité nationale ». (La plupart des députés actuels ne sont pas autorisés à recevoir des renseignements classifiés.) Cela a été suivi par la publication d'un document de consultation par la vice-première ministre, en mars 2004, et par la création d'un comité de parlementaires provisoire chargé de tenir des consultations et de formuler des recommandations.

Le CSARS a comparu devant le comité provisoire en septembre 2004, accompagné de représentants d'autres organismes fédéraux de surveillance. Le comité provisoire n'avait pas publié son rapport au moment de mettre sous presse, mais selon les reportages médiatiques, il serait à examiner un modèle de contrôle semblable à celui qui existe aux États-Unis. Cela s'écarterait sensiblement du rôle que joue actuellement le Sous-comité sur la sécurité nationale du Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile.

Le CSARS veut nouer des rapports fructueux et constructifs avec tout mécanisme qui sera établi, mais il se préoccupe toujours des mandats respectifs et des risques de chevauchement et de double emploi. De plus, ses membres doivent résoudre le dilemme juridique entourant la manière de répondre aux demandes de renseignements classifiés des parlementaires, ce qui pourrait violer leur serment de discrétion et certaines dispositions de la *Loi sur le SCRS* et peut-être leur valoir des sanctions criminelles.

La Commission O'Connor

L'établissement de la Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens dans l'affaire Maher Arar pourrait aussi avoir un impact sur le CSARS. Dans son examen de la politique, la Commission du juge O'Connor a publié un document de consultation en octobre 2004 et plusieurs documents de référence. Même si son but est « de formuler des recommandations sur la création d'un organisme indépendant qui aurait pour rôle d'examiner les activités de la GRC liées à la sécurité nationale », la Commission cherche à obtenir des commentaires sur un éventail d'options, dont certaines débordent la GRC et englobent d'autres organismes fédéraux qui ont à voir dans la sécurité nationale. De plus, plusieurs de ces options pourraient avoir un impact sur le CSARS, p. ex., élargir son rôle ou même éliminer complètement le Comité.

La Commission O'Connor a demandé des mémoires au sujet de ces options et prévu des tables rondes, en mai et juin 2005, afin d'examiner des modèles de surveillance étrangers et canadiens. Il appartiendra au gouvernement de déterminer la suite à donner aux recommandations éventuelles du juge O'Connor, mais celles-ci stimuleront vraisemblablement le débat public et attireront considérablement l'attention sur la valeur des mécanismes canadiens de surveillance.

La confiance du public

Les organismes de renseignement de sécurité ont fait l'objet d'une attention considérable par suite des échecs très médiatisés du renseignement de sécurité quant à l'existence d'armes de destruction massive en Iraq. Plus près de nous, les allégations de plusieurs personnes, notamment Maher Arar, ont donné lieu à d'importants reportages médiatiques suivis. Ce phénomène s'est aggravé en raison de la tension inhérente qui existe entre la responsabilité du gouvernement de protéger l'information classifiée de nature délicate et la soif du public d'une ouverture et d'une transparence plus grandes.

À ce jour, ces faits nouveaux n'ont pas semblé avoir sapé la confiance du public, car selon les recherches sur l'opinion publique, les Canadiens sont généralement satisfaits des mesures prises par le gouvernement à l'égard de la sécurité nationale. D'après les sondages, la majorité d'entre eux estiment que leur pays est à peu près aussi « sûr » qu'il y a cinq ans, mais ils ne voient pas du même œil le monde qui les entoure. Autre donnée intéressante, une assez forte minorité croit que le gouvernement devrait mettre davantage l'accent sur la protection des libertés civiles et s'inquiète d'une érosion symptomatique du droit à la vie privée.

Ressources

En décembre 2004, le Parlement a approuvé le Budget supplémentaire des dépenses, augmentant de 344 000 $ le budget du CSARS pour les exercices 2004-2005 et suivants. Cela est fondé sur une présentation faite en 2002 au Conseil du Trésor, dans laquelle le Comité a fait une analyse de rentabilisation exposant pourquoi il avait besoin de crédits supplémentaires pour suivre une hausse de 30 p. 100 du budget du SCRS. Le CSARS a applaudi à l'approbation du Parlement, car ces fonds attendus depuis longtemps lui sont essentiels pour maintenir sa capacité de mener un programme d'études efficace.

Cet apport de fonds (qui sert principalement à embaucher de nouveaux recherchistes) est toutefois assorti de l'obligation de gérer ces ressources avec prudence et probité. Au fil des prochaines années, il importera de prouver que nous pouvons les utiliser efficacement.

La fonction de contrôleur moderne

Le CSARS a fait de grands progrès, commençant par une évaluation de capacité en 2003-2004, suivie d'un plan d'action en matière de gestion, d'une évaluation du risque, d'un plan de vérification et de l'élaboration d'indicateurs de rendement en 2004-2005. Plusieurs domaines prioritaires d'intervention ont été désignés, dont le leadership stratégique, la reddition de comptes et la gestion des ressources humaines et financières. Cependant, comme les autres petits organismes, le CSARS se débat sans cesse avec les rapports exigés par les organismes centraux, en raison de son petit effectif. Même s'il appuie la modernisation de la fonction de contrôleur (pratiques de gestion), il ne peut se payer le luxe de recourir à des experts fonctionnels, comme le font les gros ministères. Aussi doit-il souvent faire appel à des ressources de l'extérieur pour obtenir l'expertise requise. Il suit aussi avec intérêt plusieurs initiatives à l'échelle gouvernementale, comme l'examen des dépenses et de la gestion, le projet de partage des services communs et certaines initiatives en matière de gouvernance.

La relève de la garde

La nomination de Jim Judd à titre de directeur du SCRS, en novembre 2004, prélude une ère nouvelle. Son prédécesseur, Ward Elcock, a servi pendant dix ans et a laissé une empreinte unique sur le Service. La présidence du CSARS sera vacante sous peu, en juin 2005, à l'expiration du deuxième mandat de M^{me} Paule Gauthier. À son départ, le Comité perdra ainsi celui de ses membres qui avait les plus longs états de service puisqu'elle en avait déjà fait partie de 1984 à 1991 et en 1995-1996. La personne qui lui succédera aura un impact à la fois sur l'orientation future du CSARS et, forcément, sur ses rapports avec le Service.

Priorités

Avant d'examiner les priorités du CSARS pour 2005-2006, il importe de savoir que deux activités de programme (sur lesquelles la section II fournit plus de détails) accaparent presque toutes ses énergies et ses ressources. La première, qui concerne les activités du Service, prend la forme d'études approfondies visant à vérifier si ces activités sont conformes à la *Loi sur le SCRS* et aux divers outils d'intervention qui en découlent ainsi qu'aux instructions du Ministre. La seconde consiste à recevoir les plaintes qui peuvent être portées à l'égard des activités du Service et à enquêter à ce sujet. Ces deux activités combinées accaparent 78 p. 100 du budget de 2,8 millions de dollars prévu pour le Comité. Il en est ainsi parce que nombre de ses priorités, telle la présentation du rapport annuel, sont dans les faits un prolongement de ses fonctions en matière de surveillance et d'enquête sur les plaintes.

Le CSARS a désigné cinq (5) priorités pour 2005-2006 : 1) présenter un rapport annuel et d'autres documents de communication de haute qualité; 2) exercer des activités de rayonnement et de liaison, notamment tenir un colloque international sur la surveillance et le contrôle; 3) établir des relations de travail constructives avec le Comité de parlementaires sur la sécurité nationale projeté; 4) entreprendre d'autres initiatives concernant la fonction de contrôleur moderne; 5) tenir des consultations au sujet des pratiques exemplaires relatives au processus des plaintes.

Rapport annuel et documents de communication

L'examen des opérations passées du SCRS et les enquêtes sur les plaintes donnent au CSARS l'occasion de formuler des constatations et des recommandations qui visent à améliorer le rendement du Service. Les résultats de ce travail, qui sont expurgés de manière à protéger la sécurité nationale et la vie privée, sont résumés dans son rapport annuel. Conformément à l'article 53 de la *Loi sur le SCRS*, ce rapport doit être remis au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile « au plus tard le 30 septembre de chaque exercice ». Le Ministre le dépose ensuite au Parlement dans les quinze jours de sa réception.

À la fin de l'exercice 2004-2005, le CSARS a publié le document « Réflexions » qui commémore son 20e anniversaire et documente les deux dernières décennies de surveillance externe indépendante du renseignement de sécurité au Canada. Au cours du prochain exercice, le Comité compte diffuser largement cette publication sur son site Web, lors de tribunes publiques, telles que le Colloque international ou d'autres de ses activités, ainsi que par des envois ciblés ou dans ses réponses aux demandes de renseignements du public.

Il s'agit d'une activité actuelle qui comprend les coûts de la rédaction, de la révision, de la traduction et des services de graphisme et d'impression ainsi que de la diffusion électronique de communiqués de presse et de fiches documentaires aux médias.

Rayonnement de liaison

Le calendrier du Comité comprend des voyages à la fois au Canada et à l'étranger. Dans le cadre de son programme d'examen, le CSARS visite les bureaux régionaux du SCRS à tour de rôle pour examiner quelle est l'incidence des instructions ministérielles et des politiques du SCRS sur le travail des enquêteurs dans le milieu. Ces voyages en région fournissent aux membres du Comité l'occasion de rencontrer des cadres supérieurs du Service, d'être mis au fait des dossiers régionaux et de faire état de la polarisation de leurs efforts et préoccupations. Ils leur permettent aussi de rencontrer des experts dans un vaste éventail de domaines. Le CSARS compte visiter au moins deux bureaux régionaux du SCRS en 2005-2006.

Le Service a aussi un certain nombre de bureaux d'agent de liaison-sécurité à l'extérieur du Canada. Pour surveiller efficacement l'application des ententes de partage d'information que le SCRS conclut avec des organismes étrangers, le CSARS y effectue des vérifications. Au moins un de ces bureaux sera inscrit dans le plan de recherche de 2005-2006.

Pour marquer son 20e anniversaire, le CSARS organise un colloque international avec le Canadian Centre of Intelligence and Security Studies (CCISS) de l'Université Carleton, à Ottawa. Cette rencontre de deux jours aura pour thème « La responsabilisation en matière de sécurité nationale : perspectives internationales sur la surveillance et le contrôle du renseignement ». Le Colloque, qui se tiendra les 18 et 19 mai 2005 à l'auditorium de Bibliothèques et Archives Canada, vise à attirer une pléiade d'experts du Canada et de l'étranger. Les délégués pourront prendre part à des débats d'experts et entendre des conférenciers d'honneur. Les détails de la rencontre figurent sur le site Web du CCISS.

Exception faite du Colloque international, il s'agit ici d'une activité actuelle qui couvre les frais de voyage et les indemnités journalières des membres et du personnel du Comité.

Comité de parlementaires projeté

Il y a plus de deux ans (depuis le 18 février 2003) que le CSARS a comparu devant le Sous-comité sur la sécurité nationale du Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile. Des membres de son personnel ont fait un exposé (le 8 septembre 2004) au comité provisoire qui tenait des consultations sur l'établissement du comité de parlementaires projeté, mais ils ont été quelque peu déçus du peu d'attention porté à leur travail, compte tenu surtout du fait que le CSARS rend compte au Parlement.

Le CSARS est conscient de l'importance de nouer des relations de travail constructives avec tout nouveau mécanisme qui sera instauré. Étant donné les maigres ressources dont disposent les organismes canadiens de surveillance, on espère que le Parlement engagera un dialogue plus constructif avec ceux qui existent déjà, tels le CSARS, le commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications et la Commission des plaintes du public contre la GRC. Il importera donc au plus haut point d'assurer la complémentarité des mandats pour éviter les chevauchements et le double emploi possibles.

Le CSARS a qualifié cette activité de prioritaire dans son RPP de 2004-2005, mais il s'agit en fait d'une activité nouvelle puisque aucune réunion n'a encore eu lieu. Ces ressources serviront à couvrir les frais de voyage et indemnités journalières des membres du Comité qui assisteront à au moins deux audiences parlementaires annuelles à Ottawa, plus le coût de préparation des notes d'information et autres documents qui pourront être destinés à un nouveau comité.

La fonction de contrôleur moderne

En 2004-2005, le CSARS a mis la dernière main à un plan d'action en matière de gestion et à plusieurs initiatives découlant de ce document, à savoir : une évaluation du risque, un plan de vérification et l'élaboration d'indicateurs de rendement. Il a aussi imparti la vérification indépendante de son cadre stratégique afin de déterminer si ses politiques et procédures sont conformes aux exigences du Conseil du Trésor, et de relever toute lacune ou omission requérant son attention.

Outre la modernisation de son cadre stratégique, le CSARS s'est engagé à entreprendre une vérification indépendante de ses comptes, selon les conditions dont sa présentation au Conseil du Trésor était assortie. Ce travail vise à examiner l'usage que le Comité a fait des nouvelles ressources que le Parlement a approuvées dans le Budget supplémentaire des dépenses.

La gestion des ressources humaines demeure un défi de taille, un poste de recherchiste principal étant vacant au moment de mettre sous presse. Il en a toujours été ainsi pour le Comité, car il est très difficile de trouver et d'embaucher des employés expérimentés dans la surveillance des organismes de renseignement de sécurité. Et, comme tous les employés doivent avoir une habilitation de sécurité de niveau III avant d'entrer en fonctions, il faut parfois des mois pour que soit menée l'enquête d'habilitation d'employés éventuels.

Il s'agit ici d'une activité actuelle. Les ressources attribuées à cette priorité seront affectées à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives ayant trait à la fonction de contrôleur moderne, par des employés et des entrepreneurs.

Pratiques exemplaires

En 2005-2006, le CSARS compte mener des consultations visant à déterminer puis à instaurer des pratiques exemplaires propres à rendre plus efficace son programme quasi judiciaire relatif aux plaintes. Ces consultations d'autres organismes semblables (telles la Commission des plaintes du public contre la GRC et la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire) auront pour objet de comprendre les difficultés et possibilités que l'étude des plaintes suscite à ces organismes. Le CSARS consultera les principaux intervenants de la procédure concernant les plaintes, soit le SCRS et les plaignants, pour savoir comment ses pratiques pourraient idéalement combler leurs besoins et attentes légitimes. Pour connaître l'opinion des plaignants, il demandera l'avis d'avocats expérimentés qui ont pris part à des audiences de plaintes ou qui sont experts en droit et en politiques relatifs aux droits de la personne.

Un plan de consultation sera élaboré et mis en œuvre au cours du prochain exercice. Parmi les mécanismes pourraient figurer, entre autres, des consultations bilatérales officieuses, des discussions en table ronde ou des demandes de mémoires. Une fois le processus mené à terme, le CSARS fera d'autres analyses pour déterminer les modalités possibles de mise en œuvre ou d'application de ces pratiques exemplaires.

Il s'agit ici d'une activité nouvelle. Les ressources attribuées à cette priorité seront affectées aux frais de voyage, à l'obtention d'avis ou opinions juridiques ainsi qu'à l'organisation de tables rondes et d'autres formes de consultation.

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME

Le CSARS vise un seul résultat stratégique, qui est décrit ci-après. Pour l'atteindre, il s'emploie à vérifier en tout temps si les activités du SCRS sont conformes à la loi.

Ce résultat est important pour les Canadiens, car il aide à protéger leurs droits et libertés fondamentaux. En fait, le Comité est la pierre angulaire qui permet d'assurer une reddition de comptes démocratique de l'un des organismes gouvernementaux les plus puissants.

Résultat stratégique :

Assurer au Parlement du Canada, et par son entremise aux Canadiens, que le SCRS respecte la loi, les politiques et les instructions ministérielles dans l'exercice de ses fonctions.

Activité de programme n° 1 : études sur les activités du SCRS

Ressources financières

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1 887 000 $	1 887 000 $	1 887 000 $

Ressources humaines (ETP)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
15	15	15

L'objectif du programme d'études est d'examiner les activités du SCRS afin d'en vérifier la conformité. Le résultat attendu consiste à améliorer les politiques opérationnelles et les procédures du SCRS, selon les constatations et recommandations que le CSARS formule dans ses études.

Le Comité a des pouvoirs presque illimités pour ce qui est de scruter l'exercice des fonctions du Service. Exception faite des seuls renseignements confidentiels du Cabinet, il a le pouvoir absolu d'examiner toute information touchant les activités du SCRS, quel qu'en soit le niveau de classification.

Il importe de noter que le Comité examine le rendement du SCRS après le fait, c'est-à-dire qu'il en scrute les activités passées. Son travail ne vise pas à en contrôler les activités courantes. Par les « analyses sélectives » qu'il prépare sur les activités très délicates du Service depuis près de deux décennies, le CSARS aide toutefois le Parlement à déterminer si l'action du SCRS est irréprochable et conforme à la loi.

Le CSARS a conçu son programme de recherche de manière à aborder une vaste gamme de sujets. Cette façon de faire lui permet de gérer les risques inhérents qui se rattachent au fait de ne pouvoir examiner qu'un faible pourcentage des activités du Service une année donnée. Cependant, le Comité doit être prêt à moduler les activités prévues pour faire face aux événements inopinés.

Dans la planification de ses études pour les exercices 2005-2006 et suivants, le CSARS pourra étendre son programme de recherche grâce aux nouveaux crédits que lui a procurés le Budget supplémentaire des dépenses. La sélection des études à réaliser se fera d'après : les événements qui surviendront sur les scènes nationale et mondiale; les questions, priorités et préoccupations que soulèveront les Canadiens et le Parlement; les études antérieures; ainsi que les activités actuelles et nouvelles du SCRS.

Il s'agit ici d'une activité actuelle qui comprend les coûts salariaux et la formation du personnel, les réunions mensuelles auxquelles assistent les membres du Comité, leurs frais de voyage et indemnités journalières. Elle comprend aussi les frais de transport quotidiens entre les bureaux du CSARS, dans l'immeuble Jackson, et l'Administration centrale du SCRS.

Plusieurs mesures du rendement servent à évaluer l'efficacité du Comité. L'une d'elles consiste à voir s'il réalise en entier son plan de recherche approuvé et une autre, à déterminer si le SCRS donne suite aux recommandations formulées dans ses études. Parmi les autres mesures figurent le nombre et l'ampleur des études par rapport aux ressources; la fréquence de l'examen des différents volets des opérations du SCRS, compte tenu du fait que le CSARS ne peut se pencher sur tous les volets chaque année; et les réactions des destinataires des études à l'égard de la qualité de celles-ci.

Activité de programme n° 2 : plaintes

Ressources financières

2005-2006	2006-2007	2007-2008
909 000 $	909 000 $	909 000 $

Ressources humaines (ETP)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
6	6	6

L'objectif du programme des plaintes est d'enquêter sur les plaintes, celles-ci pouvant prendre quatre formes :

- les plaintes « contre des activités du Service », selon la *Loi sur le SCRS*;

- celles concernant le refus d'habilitations de sécurité à des fonctionnaires ou à des fournisseurs du gouvernement fédéral,

- les plaintes dont le CSARS est saisi par la Commission canadienne des droits de la personne et qui ont trait à la sécurité du Canada,

- les rapports du Ministre au sujet de la *Loi sur la citoyenneté*.

Le Comité n'a aucun moyen de contrôler le nombre des plaintes qu'il reçoit au cours d'un exercice donné. La loi lui confère en outre la responsabilité de répondre sans tarder à chaque plainte. Le volume et la complexité des plaintes peuvent influer grandement sur sa capacité à s'acquitter de son mandat. Comme elles exigent beaucoup de temps, une augmentation, même faible, de leur nombre peut grever lourdement le budget et le fonctionnement du Comité.

Il s'agit ici d'une activité actuelle qui comprend les coûts salariaux et la formation du personnel, les audiences présidées par les membres du Comité au sujet des plaintes, leurs frais de voyage et indemnités journalières ainsi que les coûts de la traduction simultanée, de la sténographie judiciaire et des services de juristes de l'extérieur.

Une mesure de l'efficacité du CSARS consiste à voir si ses décisions sont par la suite contestées devant la Cour fédérale. Le Comité a aussi adopté pour norme d'accuser officiellement réception de toute plainte écrite dans les sept jours et que, dans un délai de 60 jours, tout dossier de plainte officielle doit ou bien être réglé à la satisfaction du plaignant ou jugé sans fondement et clos, ou faire l'objet d'une enquête poussée du CSARS.

SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Déclaration de la direction

Je dépose, en vue de sa présentation au Parlement, le Rapport sur les plans et priorités (RPP) du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité pour 2005-2006.

Ce document a été préparé suivant les principes établis en matière de présentation de rapports dans le *Guide pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses : rapports sur les plans et priorités*.

1. Ce document respecte les exigences particulières qui sont décrites dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor en matière de présentation de rapports;

2. Il utilise une architecture d'activités de programme (AAP) approuvée;

3. Il fournit une base de reddition de comptes quant aux résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont accordées;

4. Il fait état de la situation financière d'après les montants des dépenses prévues et approuvées, fournis par le SCT.

Susan Pollak

Nom : Susan Pollak
Titre : directeur exécutif

Renseignements sur l'organisation

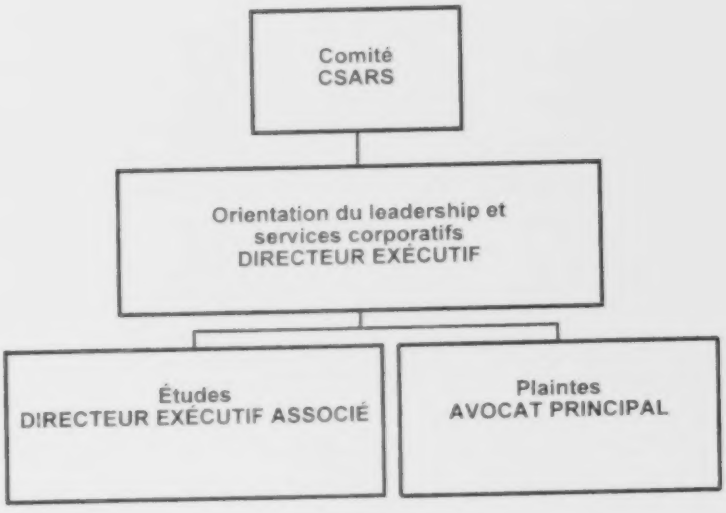

Tableau 1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein de l'organisme

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Études	1,6	1,9	1,9	1,9
Plaintes	0,9	0,9	0,9	0,9
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	2,5	2,8	2,8	2,8
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)				
Moins : revenus disponibles				
Total du Budget principal des dépenses	2,5	2,8	2,8	2,8
Rajustements :				
Budget supplémentaire des dépenses :				
Budget supplémentaire des dépenses A	0,3			
Annonce dans le budget :				
Total des rajustements	0,3			
Total des dépenses prévues	2,8	2,8	2,8	2,8
Total des dépenses prévues	2,8	2,8	2,8	2,8
Moins : revenus non disponibles				
Plus: coût des services reçus à titre gracieux				
Coût net du programme	2,8	2,8	2,8	2,8
Équivalents temps plein	20	21	21	21

Tableau 2 : Le programme par activité

2005-2006					
	Budgétaire				
Activité de programme	Fonctionnement	Dépenses brutes	Revenus nets	Total du Budget principal des dépenses	Total des dépenses prévues
Études	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Plaintes	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Total	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8

Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal

2005-2006			
Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	Budget principal actuel	Budget principal précédent
30	Dépenses du programme	2,5	2,2
(L)	Contributions régimes d'avantages sociaux des employés	,3	,3
	Total pour l'organisme	2,8	2,5

Tableau 4 : Coût net pour l'organisme pour l'année budgétaire

2005-2006			
(en millions de dollars)	Études	Plaintes	Total
Total des dépenses prévues	1,9	0,9	2,8
Plus : services reçus à titre gracieux			
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)			
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	0,9	0,4	1,3
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada			
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada			
Moins : revenus non disponibles			
Coût net pour l'organisme en 2005-2006	2,8	1,3	4,1

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Orientation du leadership et services corporatifs

L'activité de programme dite « Orientation du leadership et services corporatifs » ne figure pas dans le Budget principal à titre distinct et n'est donc pas traitée dans la section II. Les ressources sont simplement incluses dans l'affectation globale destinée aux activités de programme. Cependant, comme l'orientation et les services accaparent environ 22 p. 100 du total des ressources du CSARS et couvrent un certain nombre d'activités et de services essentiels à son bon fonctionnement, voici la ventilation qu'il en fait :

Ressources financières

2005-2006	2006-2007	2007-2008
612 000 $	612 000 $	612 000 $

Ressources humaines (ETP)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
3	3	3

Par exemple, la priorité ayant trait à la fonction de contrôleur dont traite la section I, est financée par le biais de l'activité Orientation du leadership et services corporatifs. Elle comprend aussi les améliorations et ajouts constants au site Web du CSARS, inaugurés en janvier 2004, ainsi que le soutien informatique général qui est requis pour maintenir des systèmes informatiques internes. De plus, les services de gestion des ressources humaines et financières non fournis au CSARS par le Bureau du Conseil privé sont financés dans le cadre de cette activité. Enfin, cela comprend également le traitement de deux cadres de direction, qui assurent l'orientation de l'organisme, et d'un responsable de l'administration, qui les soutient.

Coordonnées du Comité

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité
B.P. 2430, succursale D
Ottawa (Ontario)
K1P 5W5

Téléphone : (613) 990-8441
Télécopieur : (613) 990-5230
Internet : www.sirc-csars.gc.ca
Courriel : ellardm@sirc-csars.gc.ca

Loi administrée :

la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*